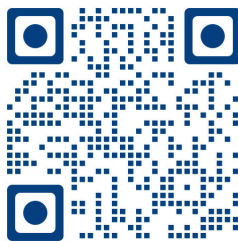




L'ACTU !

L'INFORMATION DE TROARN BURES



#9/ AVRIL 2021

REJOIGNEZ NOUS !



> INFOS MUNICIPALES <

www.troarn.fr Tél 02 31 23 31 38 accueil@troarn.fr

Rappel sur la gestion des déchets

- ◇ **Ordures ménagères** : Jeudi Matin.
- ◇ **Tri Sélectif** : collecté 1 semaine sur 2 Semaine impaire
- ◇ **Déchets verts** : Vendredi après-midi du 1er Mars au 15 décembre
- ◇ **Encombrants** : Lundi 11 octobre 2021

À partir du jour férié, toutes les collectes de la semaine sont décalées au lendemain.

Le service des déchets ménagers : 02 31 304304 (de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30) ou contactdechetsmenagers@caenlamer.fr



Plan Local d'Urbanisme

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont disponibles sur :

<https://caenlamer.fr/concertations/elaboration-plu-troarn>

Gestion des espaces verts

En totale collaboration, Troarn Bures-sur-Dives et Caen la Mer ont mis en place la gestion différenciée pour l'entretien des espaces verts.

La gestion différenciée s'inscrit dans le développement durable. Elle vise à **concilier un entretien environnemental des espaces verts, des moyens humains et du matériel disponible avec un cadre de vie de qualité.**

La gestion différenciée consiste à pratiquer un entretien adapté des espaces verts selon leurs caractéristiques (positionnement géographique dans la ville, valeur patrimoniale, potentiel de biodiversité), les types de fréquentation et leurs usages. Il s'agit de faire le bon entretien au bon endroit.



PROJET DE TERRITOIRE Caen la mer 2030 s' imagine avec vous

Pour écrire une nouvelle page de son histoire et se projeter dans le futur, la communauté urbaine de Caen la mer lance l'élaboration d'un projet de territoire à l'horizon 2030.

Pour relever ces défis, Caen la mer a choisi d'élaborer, de manière concertée, son projet de territoire : véritable feuille de route, ce document stratégique pour les 10 prochaines années permettra de mettre en œuvre des actions concrètes répondant aux enjeux futurs du territoire.

Pour que chacun puisse s'exprimer et participer à ce projet commun, un questionnaire sera à disposition jusqu' au 9 avril prochain. Il sera disponible en ligne sur le site de Caen la mer :

<https://caenlamer.fr/projet-territoire>

Votre avis est important

Vous pouvez déposer vos questionnaires en mairie



On flashe, ça marche !



>JEUNESSE<

Le centre de loisirs de Troarn ouvre ses portes du 26 avril au 7 mai. (Sous réserves de nouvelles contraintes sanitaires)

Pendant ces vacances, les enfants s'amuseront ensemble autour notamment de pratiques collectives : sportives, artistiques, il y en aura pour tous les goûts ! Pour vous inscrire rendez vous sur le site internet de la commune : www.troarn.fr

Inscriptions jusqu'au 16 avril

Le centre de Loisirs de Troarn reste à votre disposition pour toute demande complémentaire :
Directeur Jonas GAUTHIER Tél: 02 31 23 34 17 Mob: 06 99 94 72 30
centre.loisirs.troarn.laliguenormandie.org

Les ateliers du RAM

RAM de Troarn - Sannerville - 92 Route de Rouen 14670 TROARN Tél 07.49.34.04.67
ram.troarnsannerville@famillesrurales.org

Atelier d'éveil : mardi 2/04 - mardi 13/04 - vendredi 16/04 - mardi 20/04 - vendredi 23/04

Nettoyage et désinfection des locaux l'arrivée du public du RAM

Nombre de personnes accueillies limité à 15 personnes maximum (enfants et adultes compris)

Port du masque obligatoire pour tous les adultes

Les Sorties du RAM : Inscriptions obligatoires

- Vendredi 9 avril : Chasse aux œufs - Rendez-vous à 10h au parc du Vallon de Troarn.
- Jeudi 15 avril : Parc du Biez de Mondeville—Rendez-vous à 9h45 sur le parking de la Médiathèque de Mondeville : 4 Rue Calmette.
- Jeudi 22 avril : Colline aux oiseaux - Rendez-vous à 10h sur le parking de la Colline aux oiseaux.

Bourse vacances collégiens

Le dispositif « bourse vacances collégiens » du Département du Calvados consiste en une aide au départ en centre de loisirs, mini-camps, colonies, stages sportifs, musicaux et séjours à l'étranger des jeunes calvadosiens âgés de 11 à 15 ans (le dispositif s'adresse également aux jeunes de 10 et 16 ans qui peuvent justifier d'une scolarisation au collège). Cette aide est attribuée aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 650 euros.

Trois montants de Bourses Vacances Collégiens sont proposés de 50 à 150 euros. Le montant du séjour ne peut être inférieur au montant de la bourse demandée. Les demandes pourront être effectuées dès le 1er avril prochain et jusqu'au 11 juillet via le guichet de télé-services sur <https://teleservices.calvados.fr>

> BREVE <

Sous réserves de nouvelles contraintes sanitaires, la **Bibliothèque Pour Tous** accueille les lecteurs le lundi de 16h30 à 17h30, le mercredi de 10h à 12h et de 15h30 à 17h, le vendredi de 16h30 à 18h et le samedi de 10h à 12h. **Attention nouveau numéro de téléphone: 02 31 91 43 00**

Mairie de Troarn: Horaires : Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi : 9h00-12h00 et de 13h30—17h30

Mercredi 9h00—12h00 mairie de Bures sur Dives : Samedi de 10h à 11h